13 Sept. 1858

LETTRE PASTORALE

DE

Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières,

ANNONCANT LA CONSÉCRATION DE LA CATHÉDRALE.

13 SEPTEMBRE 1858.

THOMAS COOKE,

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du St.-Siége Apostolique, Evêque des Trois-Rivières, etc., Etc., Etc., Etc.

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Il est juste N. T. C. F. qu'après vous avoir appelés à travailler avec Nous à la construction de la Cathédrale de ce Diocèse, Nous vous invitions aujourd'hui à vous réjouir de notre succès et à assister à la consécration d'un édifice fondé par nos deniers, érigé par nos mains et qui remplit parfaitement sa haute destinée. Comptant sur la Divine Providence et sur le zèle du Clergé et des fidèles, après Notre Pastorale du 16 mars 1854, Nous nous sommes mis à l'œuvre, malgré nos faibles ressources, et notre espérance n'a point été trompée. Notre prière a été entendue du ciel et de la terre : Dieu a exaucé nos vœux et béni nos travaux : Nous avons

réussi... Aujourd'hui grâces à Dieu, grâces aux Paroisses et aux personnes bienveillantes qui, de toute part, Nous sont venues en aide, Nous pouvons vous annoncer avec plaisir et bonheur que les principaux ouvrages dans Notre Cathédrale sont achevés, que bientôt elle va être livrée au culte de Dieu et à l'usage de Nos Diocésains; que le 29 du courant, Fête de St.-Michel Archange, sera le jour de sa consécration, l'heureux jour où nous commencerons à goûter quelques fruits de nos travaux; où nous serons indemnisés de nos peines et de nos sacrifices par l'issue prospère de notre entreprise et par l'approbation de nos amis, que nous invitons bien cordialement à se joindre à Nous ce jour là pour chanter un joyeux *Te Deum* dans Notre Cathédrale.

Oh! que ce jour sera beau pour Nous! Ce sera un jour de fête, d'allégresse et d'actions de grâces; mais n'oublions pas que ce doit être aussi un jour de prières et que la veille sera un jour de jeûne pour tous les Diocésains. Ainsi tout en nous réjouissant dans le Seigneur, de ce premier et grand succès, Nous nous réunirons au pied de nos autels pour prier; Nous prierons dans les maisons de la ville et des campagnes; Nous prierons avec la Ste.-Église pour sa prospérité, pour le salut de tous ceux qui ont pris une part active à notre entreprise et enfin pour tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de notre Diocèse.

Continuons N. T. C. F. à nous montrer zélés dans toutes les œuvres qui ont pour but la gloire de Dieu et l'avantage de notre Ste.-Religion. Dieu a ces œuvres pour agréables, il accepte avec bonté l'ouvrage de nos mains; témoin Notre Cathédrale; qui toute médiocre qu'elle est, va devenir la maison de Dieu et lui rendra dans la suite des siècles les hommages de tous ceux auxquels elle doit son existence. Elle sera aussi notre maison, la maison de tous nos Diocésains; elle honorera notre époque et sera un héritage précieux pour les générations futures.

Cette Cathédrale, monument de notre zèle et de notre foi qui s'élève avec hardiesse vers le ciel sera comme une prière éternelle qui fera des-

cendre sur notre ville et sur le Diocèse, qu'elle représente, la grâce et la miséricorde ; elle sera comme la porte de la bienheureuse éternité, où J. C. donnera une place distinguée à ceux, qui sur la terre lui auront préparé une généreuse hospitalité : enfin si comme il nous l'assure, il y a différentes demeures dans la maison de son père, nous devons croire qu'il donnera les plus brillantes à ceux qui auront été plus zélés pour l'embellissement de ses temples sur la terre..

Telle est notre espérance, telle doit-être aussi la vôtre N. T. C. F. C'est cette espérance qui a fait faire de grands sacrifices pour la maison de Dieu et qui a trouvé dans la persévérance sa perfection et sa couronne.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de la messe paroissiale, le premier dimanche après sa réception.

DONNÉ aux Trois-Rivières sous Notre seing et sceau et le contre-seing de Notre Secrétaire, le 13e jour de Septembre, mil huit cent cinquante huit.

+ THOMAS Év. DES TROIS-RIVIERES.



PAR MONSEIGNEUR,

C. D. Paradis Ecl.

Secrétaire.

P. S.—Mardi, veille de la St.-Michel et de la consécration de Notre Eglise, sera un jour de jeûne ; et mercredi l'office commencera à 7½ heures.